

Les objectifs du développement durable et leur concrétisation à l'aune des défis du changement climatique au centre d'une rencontre à Rabat

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a organisé, mardi à Rabat, une rencontre sous le thème : "Les objectifs du développement durable et leur concrétisation à l'aune des défis du changement climatique".

Cette journée d'étude, initiée en partenariat avec les Nations-Unies au Maroc, s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par l'IRES depuis 2008 sur la question globale du changement climatique et se veut une contribution au débat sur les problématiques environnementales, en perspective de la prochaine Conférence Mondiale sur le Climat (COP22) qui se tiendra du 07 au 18 novembre à Marrakech, indique un communiqué de l'IRES parvenu à la MAP.

Lors de cette rencontre, il a été procédé à une lecture croisée des objectifs du développement durable, sous l'angle des impacts du changement climatique, dans l'objectif de cerner les enjeux et les défis liés à la mise en œuvre de l'agenda 2030, ajoute l'Institut, précisant que l'adoption par la communauté internationale, en septembre 2015, des objectifs de développement durable et la signature par un grand nombre de pays, en avril 2016, de l'accord de Paris sur le changement climatique témoignent de la mise en place, en cours, d'une gouvernance mondiale face aux grands défis auxquels l'humanité se trouve confrontée.

Et de relever que les objectifs du développement durable incorporent, en principe, les préoccupations d'ordre environnemental et écologique, notamment l'objectif 13, intitulé "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques". Selon la même source, la question se pose, toutefois, en ce qui concerne la prise en compte effective du changement climatique, en tant que question globale et transversale, au niveau des objectifs retenus, particulièrement quand il s'agit des pays en développement dont les capacités d'adaptation à ce phénomène planétaire sont encore très limitées.

Compte tenu de ses impacts, notamment en termes d'altération des bases productives de l'agriculture, d'accentuation des phénomènes extrêmes et d'émergence de nouvelles maladies, le changement climatique risque, en effet, de rendre le rattrapage de l'écart de développement encore plus difficile à réaliser entre les pays développés et ceux en développement, estime l'IRES, soulignant que la lutte contre les effets du changement climatique est impérative.

La réalisation des objectifs de développement durable et la lutte contre les effets du changement climatique convergent : la durabilité doit être perçue sous l'angle de la sécurité humaine face au changement climatique, indique le communiqué,

notant que l'accent doit être mis prioritairement sur les populations vulnérables et les zones géographiques sensibles.

Les politiques respectives d'atténuation des gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte écologique se complètent. Elles doivent viser, d'après l'Institut, le développement du capital humain, intégrer l'anticipation des risques climatiques et la gestion des catastrophes naturelles et impliquer l'ensemble des acteurs, notamment les populations, la société civile et le secteur privé, en accordant une attention particulière aux très petites entreprises et au secteur informel.

La mise en œuvre de telles politiques exige un leadership fort et une gouvernance appropriée, basée sur des approches transversales plus que sectorielles, sur des stratégies de développement cohérentes, sur des systèmes performants de suivi et d'évaluation et sur une véritable articulation entre le niveau national et le niveau territorial. Le recours à la coopération internationale et la recherche de financements innovants sont, également, indiqués, fait observer la même source.

L'économie verte et, à l'avenir, l'économie bleue constituent une réponse idoine pour relever en même temps les défis du développement durable, tout en s'attaquant aux effets du changement climatique, selon les conclusions de cette rencontre, précisant que la soutenabilité des modèles de développement, doit concerner aussi bien les modes de production que les modes de consommation, requiert la valorisation du capital immatériel, en tant que source de création de richesse et levier de consolidation de la cohésion sociale et de préservation du cadre naturel pour les générations futures.

La lutte contre les inégalités dans leurs multiples dimensions doit tenir compte, selon le document, des menaces émergentes, au premier rang desquelles figure le changement climatique. Ainsi, les impacts de ce phénomène, en termes d'altération de la sécurité hydrique, alimentaire et sanitaire, au même titre que les effets sur les déplacements forcés des populations, doivent être pris sérieusement en compte, au niveau des politiques d'adaptation à l'œuvre ou celles envisagées.

Le Maroc, qui a pu atteindre avant 2015 la quasi-totalité des Objectifs du Millénaire pour le Développement, est conscient des impératifs d'adaptation au changement climatique, fait remarquer l'IRES, ajoutant que le Royaume a engagé une politique de développement durable ainsi que des stratégies de promotion des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

De telles dispositions placent le Royaume dans une posture favorable pour mieux relever les défis de l'agenda 2030, relatif aux objectifs du développement durable. Toutefois, l'Institut appelle à consentir des efforts importants pour mettre en harmonie ces objectifs avec les priorités nationales et pour

entreprendre une action d'envergure en matière de sensibilisation des citoyens à la "culture verte".

Le Maroc a toujours fait montre de son attachement à la coopération sud-sud, notamment avec l'Afrique, doit jouer un rôle d'avant-garde dans l'appropriation et la réalisation des objectifs de développement durable et un rôle de pionnier dans la lutte contre les effets du changement climatique, d'autant qu'il est à la veille d'organiser la COP22, conclut le communiqué.

11/05/2016 (MAP)